

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 41 (1903)  
**Heft:** 40

**Artikel:** Echos tardifs  
**Autor:** Combe, Edouard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-200478>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-Chêne, 11, LAUSANNE.

Montreux, Gerève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Echos tardifs.

Il est bien tard pour parler encore de lui ! Et tenez, pourtant : pendant que j'écris ces lignes, quelqu'un passe sous ma fenêtre en sifflant :

Voici venir le roi et la reine !

Hier, en remontant le joli vallon du Flon, j'ai rencontré un groupe de fillettes qui chantaient :

Dans les bois fleuris,

Il est des feuillettes toutes, toutes petites.

Quelques pas plus loin, un gamin poussait à pleins poumons :

Hourrah ! qu'à nos couleurs les maisons se pavoisent !

Si tant de gens pensent encore au Festival, il me sera bien permis de dire deux mots de sa musique. La *Schweizerische Musik Zeitung* m'a précédé sur ce terrain et a formulé quelques critiques sérieuses que je me réserve d'examiner. La critique de M. Platzhoff-Lejeune, je me plais à le reconnaître, est loyale et bienveillante, ce que toute critique devrait être. Je négligerai donc les autres.

J'ai été enthousiasmé, moi, comme des milliers d'autres ; j'ai eu la gorge serrée par l'émotion et ai chanté le *Cantique suisse* de toute mon âme au moment de l'apothéose. C'est peut-être que je suis gobeur, c'est possible. Dans ce cas, je demande à le rester, à rester capable d'emballer, d'émotion et d'enthousiasme irraisonné : à ces défauts je dois les plus beaux moments de ma vie. Je ne permets par contre à personne de suspecter la sincérité de mon admiration ; gobeur, peut-être ; hypocrite, non, et ma profonde affection pour Jaques-Dalcroze est tout à fait étrangère aux opinions que j'émet sur ses œuvres. J'aime Jaques-Dalcroze à cause de sa musique, entre beaucoup d'autres causes ; je n'aime pas sa musique à cause de lui. Seulement, je le retrouve dans sa musique tel que je le connais dans l'intimité ; et dans le *Festival*, en particulier, je le retrouve tout entier. Cette musique, et même ces mauvais vers — puisque nos inspecteurs des rimes et césures les déclarent exécrables — débordent de sincérité, de cœur et d'amour naïf pour le pays. Je n'y découvre aucune ficelle, aucun truc ; c'est là de la musique populaire exempte de toute trivialité. La recherche de l'effet est honnête, et il s'obtient par des moyens licites, dont la simplicité fait toute la grandeur.

Il est vrai que le *Festival* brille surtout par ses qualités de grâce. C'est dans le genre gracieux que Jaques-Dalcroze excelle ; aux accents héroïques et sombres, il est moins expert. Pensez-vous qu'il l'ignore ? L'artiste n'est-il pas mieux placé que quiconque pour savoir le genre qui lui convient le mieux ? Et chargé de composer une œuvre à la gloire de son pays, l'artiste n'aurait pas eu le droit de concevoir cette œuvre selon son tempérament, selon sa nature ? Si vous aviez à commander un tableau à Hodler, lui reprocheriez-vous d'avoir choisi comme sujet de vieux Suisses à

la mine farouche et non une nature morte ou une maïne ?

Le *Festival vaudois* a été écrit pour le peuple, avec le but bien défini de glorifier la patrie en un tableau de joie et d'espoir. Son auteur a voulu exalter le sentiment national et faire aimer notre beau pays ; il a évité le ridicule du déclamatoire et du grandiloquent qui sont étrangers à notre caractère national. Avant tout, il a cherché à plaire, et il y a réussi. Le but qu'il a poursuivi, il l'a atteint. D'où je conclus — toujours simpliste ! — que le *Festival* est une bonne œuvre.

Rentré chez moi, j'ouvre la partition, je me la chante, je me la joue, j'évoque les images vues et trouve, à l'examen plus approfondi de la musique — et même des « mauvais vers » — que loin de s'effacer, l'impression se précise. Je reconclus que le *Festival*, bonne œuvre, est aussi une belle œuvre, et ne mérite ni les sarcasmes, ni les airs dégoûtés de certains blasés.

Je soumetts enfin le livret à une dernière épreuve et je constate que le texte — les « mauvais vers » — s'il est traité avec une très grande liberté de forme, est constamment poétique d'idée et jamais vulgaire de sentiments. C'est l'expression populaire et sans prétentions de pensées toujours gracieuses et parfois élevées. J'envoie alors promener les grognons, et reconnais en le *Festival* une œuvre digne de l'auteur des *Chansons romandes*, certes, mais digne aussi du compositeur du *Concerto*, du *Quatuor*, de *Sancho*, et de tant d'autres œuvres justement estimées des musiciens sérieux.

Passons maintenant en revue quelques critiques. M. Platzhoff-Lejeune trouve exagéré le nombre de huit morceaux empruntés à des œuvres antérieures et intercalés dans la partition du *Festival*. Si l'on considère les dimensions de la dite partition et le fait qu'elle a été écrite en un temps relativement court pour une exécution sans lendemain, ce reproche paraîtra peu fondé.

Celui de longueur excessive paraîtra plus sérieux. Le *Festival* est certainement long ; mais je ne connais personne qui, à l'exécution, l'ait trouvé « trop » long. L'intérêt au dernier acte ne fut pas moindre qu'aux premiers et personne n'a été tenté de partir avant la fin. C'est en tout cas un bon point pour l'auteur, une « circonstance atténuante ».

Les deux derniers actes ont paru au critique de la *Schw. M. Z.* très inférieurs aux précédents. Je dois concéder que j'ai été déçu à l'exécution par l'acte de Rolle. La fin dut en être modifiée au cours des répétitions et il lui manqua un dénouement ; bien que sensé représenter une scène historique très animée, il s'en dégagea une certaine impression de monotonie. Et pourtant, si vous examinez un à un les morceaux qui le composent, vous devriez reconnaître dans cet acte quelques-unes des perles musicales de l'œuvre. Je ne citerai que le chœur :

Bouèbes, petits bouèbes,  
Vous êtes l'espoir en grains.

le toast du libraire Durand et la *Chanson du Léman*.

Comment M. Platzhoff-Lejeune peut déclarer le dernier acte le plus faible de tous, passe ma compréhension. Le considérable *ballet des fleurs*, contrairement à ce que dit le critique, ne contient que fort peu de fragments déjà connus et est une chose ravissante du commencement à la fin. Il n'y a pas « pot-pourri » d'airs connus, mais rappel de quelques airs populaires entre beaucoup de musique nouvelle. Quant à l'apothéose, il est injuste, partition en main, de prétendre que la musique ne fut pour rien dans l'effet colossal qu'elle a produit.

Enfin je ne puis souscrire au verdict de M. Platzhoff-Lejeune sur les chansons populaires de Jaques-Dalcroze en général. Je ne trouve pas que les *Chansons romandes* et en particulier les *Chansons de l'Alpe* nous présentent un paysan, un montagnard de pure convention. Serait-il vrai que l'homme qui vit le plus près de la nature soit totalement dépourvu de cœur et de sentiment, incapable d'une pensée élevée et touchante ? Jusqu'à plus ample informé, je me refuse à le croire, et ce que j'ai vu du montagnard en Valais et dans les Alpes vaudoises n'est pas de nature à me faire changer d'idée.

Je ne chercherai pas à montrer à M. Platzhoff-Lejeune que dans l'idée de l'auteur il y a une « unité » dans son *Festival* ; que cette unité est à la fois philosophique et thématique. En y regardant de plus près il la découvrira sans peine ; mais, puisqu'il ne l'a pas vue du premier coup, il semble bien qu'elle ne soit pas ressortie suffisamment à l'exécution. Beaucoup de causes y ont contribué, qu'il serait facile d'énumérer ici ; mais le fait n'en demeurerait pas moins constant.

Et maintenant, on cessera sans doute de se disputer à cause du *Festival*. Par contre on continuera à le chanter : c'est l'essentiel.

EDOUARD COMBE

## Surnoms de villes vaudoises.

Un dicton populaire caractérise ainsi certaines villes vaudoises :

*Politique* de Yverdon.  
*Richesse* de Lausanne.  
*Chicane* de Morges.  
*Courtoisie* de Vevey.  
*Coutume* de Moudon.  
*Antiquité* d'Avenches.

Quelqu'un de nos lecteurs connaîtrait-il par hasard les surnoms applicables aux villes de Grandson, Payerne, Oron, Orbe, Cossonay, Echallens, Rolle, Aubonne, Nyon, Cully, Aigle Bex, Vallorbe, etc ?

## Une recette de Barnum.

*L'art de faire fortune.*

I. Choisissez le genre d'affaires qui convient à vos inclinations naturelles.

II. Que votre parole soit toujours sacrée.